

ans d'âge plus le niveau d'instruction augmente plus le nombre moyen d'enfants par femme tend à se stabiliser.

b. Parité moyenne des femmes (M.V.D) par gouvernorat

L'objet de cette partie est de mettre en relief la disparité régionale en ce qui concerne la parité moyenne des femmes (M.V.D).

Nul n'ignore que la Tunisie a vécu des décennies durant une transition de la fécondité qui a fait passer le nombre moyen d'enfants par femme de 7.2 enfants au milieu des années 70 à 3.4 enfants en 2014. Il est évident que l'effet de cette transition diffère selon le gouvernorat.

Pour appréhender les disparités régionales actuelles en la matière, on a calculé, à partir des données du recensement de 2014, la descendance finale au niveau du groupe d'âges (45 – 49) des femmes (M.V.D) dans chaque gouvernorat. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau suivant.

A des fins de comparaison, seront également présentées dans le même tableau les descendance finale observées en 2004 au niveau du groupe d'âges (45 – 49) des femmes (M.V.D) dans chaque gouvernorat.

Tableau 8 : Descendance de femme (M.V.D) par gouvernorat

Gouvernorat	2004	2014	Ecart
Tunis	3.4	2.7	-0.7
Ariana	3.6	2.8	-0.7
Ben Arous	3.5	2.8	-0.7
Manouba	4.0	3.0	-1.0
Nabeul	4.1	3.1	-1.0
Zaghuan	4.7	3.5	-1.2
Bizerte	4.0	3.1	-0.9
Beja	4.1	3.1	-1.0
Jendouba	4.5	3.4	-1.0
Le Kef	4.2	3.3	-1.0
Siliana	4.9	3.6	-1.3
Sousse	4.1	3.3	-0.8
Monastir	4.3	3.5	-0.8
Mahdia	4.9	3.8	-1.1
Sfax	4.1	3.2	-0.9
Kairouan	5.4	4.0	-1.4
Kasserine	5.9	4.4	-1.5
Sidi Bouzid	5.8	4.3	-1.5
Gabes	5.0	3.8	-1.2
Medenine	5.2	4.0	-1.3
Tataouine	6.2	4.6	-1.6
Gafsa	5.4	3.8	-1.6
Tozeur	4.9	3.7	-1.3
Kebili	6.0	4.3	-1.7
Tunisie Entière	4.4	3.4	-1.0

Notons d'abord qu'en 2014 la descendance finale des femmes mariées, veuves ou divorcées (M.V.D) varie d'un minimum de 2.7 enfants par femme enregistré au gouvernorat de Tunis et un maximum de 4.6 enfants par femme enregistré au gouvernorat de Tataouine. L'écart est d'environ 2 enfants. C'est - à - dire en passant de l'extrême Nord du pays à l'extrême Sud la descendance des femmes (M.V.D) augmente de 2 enfants à peu près. Une autre constatation non moins importante est que peu de gouvernorats où les femmes ont des descendance finale supérieures à 4 enfants. Il s'agit des gouvernorats de Sidi Bouzid (4.3 enfants), de Kebelli (4.3 enfants), de Kasserine (4.4 enfants) et du gouvernorat de Tataouine (4.6 enfants). Il s'agit là de gouvernorats des régions du Centre – Ouest et du Sud. Soulignons toutefois que dans 15 gouvernorats sur un total de 24, les femmes ont des descendance finale comprises entre 3 et 4 enfants.

En termes de variation, on constate qu'entre 2004 et 2014, la descendance finale des femmes a baissé dans tous les gouvernorats sans exception. La baisse la plus élevée est enregistrée dans le gouvernorat de Kebelli (-1.7 enfants). D'une façon générale, c'est dans les gouvernorats du Centre – Ouest et du Sud que la baisse de la descendance finale entre (2004 – 2014) est importante. Au niveau national, la baisse de la descendance finale au cours de cette même période intercensitaire est d'un enfant par femme.

Il est connu depuis plusieurs décennies que les régions du Centre-Ouest et du Sud du pays se distinguent par des niveaux de fécondité assez élevés par rapport au reste du pays. Plusieurs facteurs étaient à l'origine de cette situation.

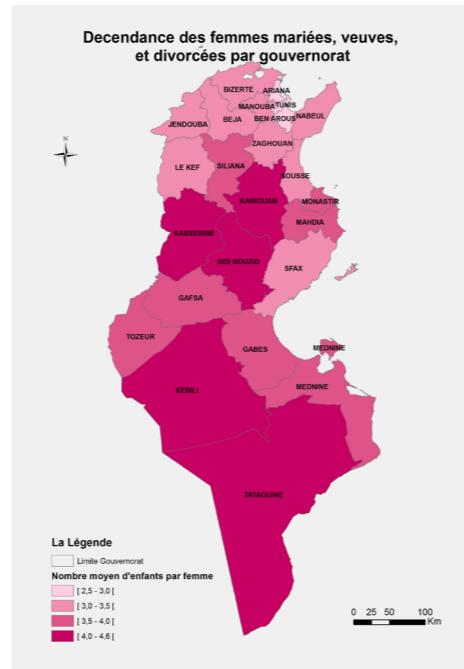
Pour la région du Centre – Ouest, d'une part l'analphabétisme était assez répandu parmi la population et notamment parmi les femmes rurales, et d'autre part cette

région à vocation rurale a une population peu urbanisée et l'habitat y est assez dispersé, ce qui fait qu'une bonne proportion des habitants de cette région se trouve assez loin des centres administratifs et municipaux.

Pour la région du Sud du pays, elle a ses particularités. C'est une vaste région, peu peuplée mais assez urbanisée.

Le Sud tunisien se caractérise par des mouvements migratoires importants aussi bien interne qu'externe et par une dynamique démographique, due à la persistance, jusqu'à une date récente, de la mentalité nataliste parmi une bonne frange de population de cette région.

Tous ces facteurs et bien d'autres étaient de nature à rendre difficile l'accès aux centres de planification familiale et la disposition des moyens de contraception, pour une bonne proportion de femmes de ces régions.





إحصائيات تونس
STATISTIQUES TUNISIE

70, Rue Ech-cham Tunis BP 265 Cedex
Tel : (216) 71 891 002 Fax : (216) 71 792 559 E-mail: ins@ins.tn

Site: www.ins.tn





Lors des opérations du recensement sur terrain les informations collectées sur l'âge au premier mariage et sur la fécondité rétrospective des femmes mariées, veuves ou divorcées (M.V.D) sont consignées dans un module fécondité prévu à cet effet. Les femmes (M.V.D) comptent à la date du recensement 2846.6 mille. Les femmes mariées représentent 84%, les veuves 13.3% et les divorcées 2.7%.

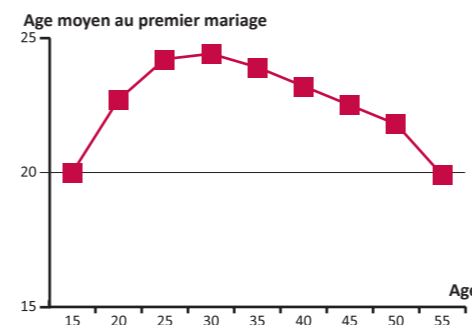
AGE AU PREMIER MARIAGE

L'âge au premier mariage des femmes est un facteur déterminant de la fécondité. En fait, le recul de l'âge au premier mariage de la femme a des incidences à la fois sur le célibat et sur la fécondité. Quant il augmente, la durée du célibat augmente et la durée d'exposition aux risques de procréation diminue, puisque dans l'immense majorité des sociétés arabomusulmanes, telle que la nôtre, le mariage reste le seul cadre légal, socialement et culturellement, pour la procréation.

Tableau 1 : Age moyen au premier mariage (en années) selon l'âge de la femme (M.V.D)

Age de la femme	Age moyen au premier mariage
15-19	17,0
20-24	20,0
25-29	22,7
30-34	24,2
35-39	24,4
40-44	23,9
45-49	23,2
50-54	22,5
55-59	21,8
60 et +	19,9
Total	22,5

Il ressort de ce tableau que l'âge au premier mariage des femmes varie avec leur âge. Dans un premier temps il augmente progressivement pour les femmes de la tranche d'âge (15-29 ans) ; ce sont là les âges clés de la nuptialité. Puis il stagne presque pour les femmes de la tranche d'âge (30 – 39 ans). En dernier lieu, il amorce une baisse régulière pour les femmes âgées de plus de 40 ans, c'est-



à-dire pour des générations de femmes mariées avant 1974.

L'âge moyen au premier mariage plafonne à 24.4ans pour les femmes de la tranche d'âge (35-39 ans). C'est ce niveau d'âge qui caractérise pratiquement la nuptialité en Tunisie. L'âge moyen au premier mariage de l'ensemble des femmes (M.V.D) est de 22.5 ans. La méthode de Hajnal* a donné 28,6 ans et les statistiques de l'état civil ont donné 27 ans en 2014.

Tableau 2 : Age moyen au premier mariage selon le niveau d'instruction par milieu

Groupe d'âge	Neant	Primaire ou équivalent	Secondaire et 2 ^{ème} cycle de base	Supérieur	Total
Communal	20.7	22.6	23.4	25.6	22.8
Non communal	20.9	22.5	22.7	25.5	21.7
Total	20.8	22.6	23,3	25.6	22.5

Les données consignées dans le tableau ci-dessus montrent que la fille en milieu communal se marie en premier mariage en moyenne à 22.8 ans et celle en milieu non communal à 21.7 ans. L'écart est d'environ une année. Cet écart provient essentiellement du fait que la fille du niveau secondaire se marie en premier mariage en moyenne à 23.4 ans en milieu communal et à un âge inférieur ne dépassant pas 22.7 ans en milieu non communal.

A part cet écart observé au niveau du secondaire, les âges moyens au premier mariage pour les autres niveaux d'instruction sont presque identiques dans les deux milieux.

En fait, le niveau d'instruction est réellement le principal déterminant de l'âge au premier mariage ; la variation en fonction du niveau d'instruction est remarquable. Plus le niveau d'instruction augmente plus l'âge moyen au premier mariage augmente aussi. La fille qui n'a aucun niveau d'instruction se marie en premier mariage en moyenne à un âge légèrement inférieur à 21 ans quel que soit le milieu : communal ou non communal. Celle du niveau primaire se

*La méthode de Hajnal est caractérisée par son calcul de l'âge moyen au premier mariage à partir des proportions de célibataires par âge. Elle repose sur deux hypothèses :
- Absence de corrélation marquée entre nuptialité d'une part, mortalité et mouvement migratoire d'autre part.
- Les proportions des célibataires aux différents âges ne varient pas au cours du temps.

marie pratiquement à 22.5 ans, quel que soit le milieu aussi. Pour la fille du niveau secondaire, elle se marie à 23.3 ans avec une légère différence entre milieux, mentionnée déjà au paragraphe précédent. Quant à la fille du niveau supérieur, elle se marie autour de 25.5 ans quel que soit le milieu. L'écart entre l'âge moyen au premier mariage de la fille n'ayant aucun niveau d'instruction et celui de la fille du niveau supérieur est de 4.8 ans.

FECONDITÉ RÉTROSPECTIVE

Rappelons au préalable que seulement des questions sur la fécondité rétrospective ont été insérées dans le questionnaire principal du recensement de 2014. La fécondité du moment est déterminée en Tunisie à partir des données de l'état civil. L'Institut National de la Statistique exploite régulièrement ces données et le résultat de ses travaux en la matière est publié régulièrement dans : Annuaires Statistiques, Bulletin Mensuel, Tunisie en chiffres...

1 Descendance des femmes âgées de 15 ans et plus

On se propose dans ce qui suit de présenter les données du recensement de 2014 relatives à la descendance des femmes ou nombre moyen d'enfants par femme ou encore parité moyenne. On envisage en fait de présenter, en ce qui concerne les femmes âgées de 15 ans et plus, tout état matrimonial confondu :

- Les descendance par groupe d'âge de la femme ; données qui reflètent le calendrier de la fécondité
- La descendance finale ; donnée qui constitue une évaluation de l'intensité de la fécondité.

a. Descendance par milieu
On sait a priori que la fécondité varie selon le milieu (communal et non communal).

On va alors analyser, dans cette partie, la parité des femmes selon le groupe d'âge de la femme au niveau national et séparément en milieu communal et en milieu non communal et relever les différences qui s'en dégagent.

Tableau 3 : Descendance selon le groupe d'âge de la femme par milieu

Groupe d'âge	Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme		
	Communal	Non communal	Ensemble
15-19	0,02	0,02	0,02
20-24	0,17	0,24	0,19
25-29	0,69	0,83	0,73
30-34	1,37	1,55	1,42
35-39	2,02	2,24	2,09
40-44	2,42	2,81	2,54
45-49	2,75	3,39	2,95
50-54	3,09	3,95	3,34
55-59	3,56	4,62	3,89
60 et +	4,46	5,39	4,78
Total	2,03	2,45	2,17
45-54	2,91	3,65	3,13
50 et +	3,89	4,89	4,21

Il va de soi, à quelques exceptions près, que plus la femme avance dans l'âge plus le nombre de ses enfants augmente. Dans notre cas le nombre moyen d'enfants a varié en fonction de l'âge de la femme, mais il est resté assez faible dans les trois premiers groupes d'âges (15 – 19 ans) ; (20-24 ans) et (25 – 29 ans). Ceci est dû aux niveaux élevés des proportions de femmes célibataires dans ces groupes d'âges enregistrées ces dernières années, à tel point qu'en 2014, ces proportions ont atteint 96.5% dans le groupe (15-19 ans) ; 81.8% dans le groupe (20-24 ans) et 49.6% dans le groupe (25 – 29 ans).

La descendance finale, mesurant l'intensité de la fécondité, est obtenue généralement autour de l'âge 50 ans ; car au-delà de cet âge le taux de fécondité est quasiment nul. Ainsi il semble que la descendance finale des femmes est comprise entre 2.9 enfants par femme observés dans le groupe d'âge (45 – 49 ans) et 3.1 enfants par femme observés dans la tranche d'âge (45 – 54 ans). On peut dire qu'en fait la descendance finale est de l'ordre de 3 enfants.

Pour les femmes âgées de plus de 50 ans, leur descendance par groupe d'âge continue à augmenter en fonction de l'âge ; augmentation due à un effet de générations. Effectivement il est communément admis que les générations anciennes ont généralement un nombre moyen d'enfants plus élevé que celui des générations plus jeunes. Il est de l'ordre de 4.2 enfants par femme, mais il s'élève à 4.8 enfants par femme pour celles âgées de 60 ans et plus. Ce niveau élevé est confirmé par les descendance finale calculées

à partir des données des recensements précédents et qui s'élèvent à 6.5 enfants par femme en 1984 et dix ans auparavant à 7.2 en 1975.

Par milieu, on constate qu'il y a une différence entre le rythme d'évolution du nombre moyen d'enfants selon l'âge de la mère en milieu communal et celui observé en milieu non communal. En effet à âge égal, la parité des femmes du milieu non communal est plus élevée que celle des femmes du milieu communal.

La descendance finale, parité à l'âge de (45 – 49 ans), est de 2.7 enfants en milieu communal et 3.4 enfants en milieu non communal. Il y a un écart non négligeable entre la descendance finale des femmes dans chacun des deux milieux. Pour les femmes âgées de 50 ans et plus la descendance finale est de 3.9 enfants par femme en milieu communal et 4.9 enfants par femme en milieu non communal. L'écart est d'un enfant par femme.

b. Comparaison avec les situations en 1984, 1994, et 2004

On se propose dans ce paragraphe de comparer la descendance par groupe d'âge de femmes âgées de 15 ans et plus (tout état matrimonial confondu) observée en 2014 avec celles observées en 1984, 1994 et 2004.

Les informations disponibles sur la descendance de femmes pour les années sus indiquées se rapportent seulement aux femmes de la tranche d'âge (15 – 49 ans), car on a supposé qu'à 50 ans d'âge la femme a déjà accompli sa fécondité.

Les données sur la fécondité rétrospective par groupe d'âge fécond constituent des indications sur la fécondité vécue par différentes générations ; et la comparaison des nombres moyens d'enfants nés vivants par femme dans les groupes d'âges déterminés à des dates d'observation différentes, permet de suivre le rythme d'évolution, des descendance par groupe d'âge et surtout de la descendance finale.

Tableau 4 : Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme

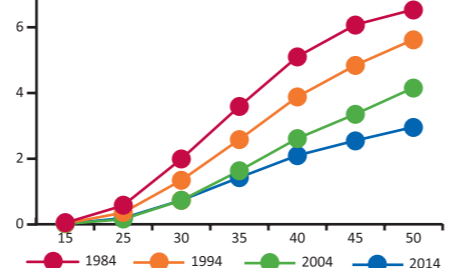
Groupe d'âge	1984	1994	2004	2014
15-19	0,04	0,03	0,02	0,02
20-24	0,58	0,36	0,16	0,19
25-29	1,99	1,34	0,73	0,73
30-34	3,59	2,58	1,63	1,42
35-39	5,10	3,88	2,61	2,09
40-44	6,07	4,84	3,35	2,54
45-49	6,53	5,62	4,15	2,95

Il se dégage de ce tableau que la tendance générale d'évolution de la parité moyenne par femme est à la baisse dans tous les groupes d'âges ; tendance d'évolution

due à deux facteurs qui ont agité dans le même sens : baisse de la fécondité et augmentation de la proportion de célibataires. En fait ce sont les jeunes filles qui ont changé au cours du temps leurs comportements vis-à-vis de la procréation et à la base vis-à-vis de la nuptialité.

Par ailleurs, on doit dire que pour les femmes âgées de moins de 30 ans la parité moyenne est devenue faible. Elle est inférieure à un enfant en 2014, alors qu'elle frôlait les 2 enfants il y a 30 ans (en 1984). Quant à la descendance finale, parité à l'âge de 45 - 49 ans, elle est de l'ordre de 2.9 enfants en 2014. En d'autres termes, la femme tunisienne met au monde au cours de sa vie féconde 2.9 enfants en moyenne. Dix ans auparavant, en 2004, elle mettait 4.2 enfants, vingt ans auparavant, en 1994, elle mettait 5.6 enfants et trente ans auparavant, en 1984 elle mettait 6.5 enfants.

Graph 2 : Descendance par groupe d'âge de la femme en 1984, 1994, 2004, 2014



La différence des niveaux de la descendance finale des femmes âgées de (45 – 49 ans) observés à ces différentes dates de recensement reflète l'évolution du comportement des générations successives vis-à-vis de la fécondité ; évolution due, à la base, au renforcement du statut juridique de la femme, à la généralisation de l'enseignement, à la disponibilité des services de planification familiale et à un environnement favorable à l'émancipation et à l'épanouissement de la femme. Ces quatre facteurs ont largement contribué à la baisse de la fécondité et en conséquence à la maîtrise du croît démographique.

La descendance finale 2.9 enfants, observée en 2014 dans le groupe d'âge 45 – 49 ans, est celle, en fait, de la génération née dans les années 1965 à 1969. Cette génération qui était âgée de 35 à 39 ans en 2004, sa descendance à l'époque n'était que de 2.6. En 1994 cette même génération qui était âgée de 25 à 29 ans, sa descendance ne dépasse pas 1.3. Dix ans auparavant en 1984, cette génération était âgée de 15 à 19 ans et sa descendance était de l'ordre de 0.045.

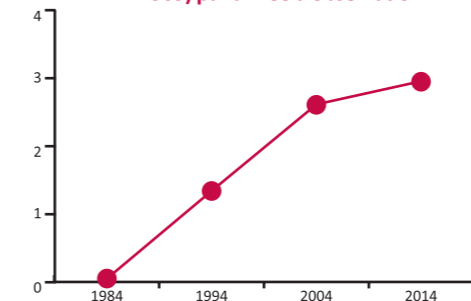
On peut conclure alors que la génération née entre 1965 et 1969, génération âgée en l'an 2014 de (45 – 49 ans), a accompli sa fécondité en cette date selon le calendrier suivant.

Tableau 5 : Descendance de la génération (1965-1969) par année d'observation

Année de recensement	1984	1994	2004	2014
Age des femmes de la génération (1965-1969)	15-19	25-29	35-39	45-49
Descendance	0.04	1.34	2.61	2.95

Remarquons que cette génération de (1965 – 1969 ans) a eu une parité moyenne, ou descendance par âge, qui a évolué d'une façon régulière au cours du temps, à tel point que graphiquement sa courbe est presque linéaire jusqu'au groupe d'âge (35 – 39 ans). Au-delà de ce groupe la fécondité fléchit. Ceci permet de dire que la tendance d'évolution de la fécondité a réellement un point d'inflexion situé autour de l'âge 40 ans.

Graph 3 : Descendance de la génération (1965-1969) par année d'observation



c. Comparaison des descendance et des taux de fécondité cumulés par âge de la mère

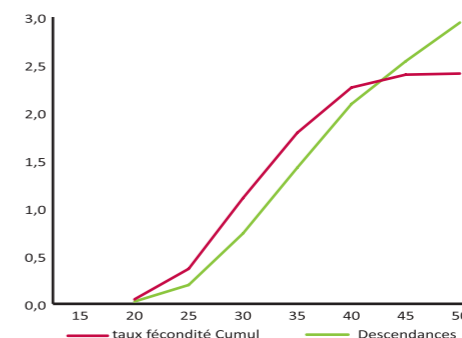
Pour faire la comparaison sus-indiquée, on va se servir des taux de fécondité par groupe d'âges de la femme calculés pour l'année 2014 par le service de l'état civil à l'INS. Ces taux sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau 6 : Descendance atteintes et taux de fécondité cumulés par âge de la mère

Groupe d'âge	Taux de fécondité (‰)	Taux*5	Cumul	Descendance (‰)
15-19	8.7	43.5	43.5	20.7
20-24	64.1	320.5	364.0	194.4
25-29	148.3	741.5	1105.5	734.2
30-34	137.0	685.0	1790.5	1423.3
35-39	95.1	475.5	2266.0	2091.9
40-44	27.1	135.5	2401.5	2540.6
45-49	2.3	11.5	2413.0	2946.4

Précisons toutefois, que la comparaison entre les descendance et le cumul des taux de fécondité ne peut se faire que graphiquement, car les descendance se rapportent à des groupes d'âges révolus et les taux de fécondité cumulés correspondent à des âges exacts. De toute façon la comparaison ne pourra pas être rigoureuse mais elle renseigne sur le niveau de la fécondité à travers ces deux approches. Les descendance par âge retenues pour la comparaison sont celles relatives aux femmes âgées de 15 ans et plus tout état matrimonial confondu.

Graph 4 : Descendance et taux de fécondité cumulés par âge



Remarque : Les deux courbes, celle des descendance atteintes et celle des taux de fécondité cumulés vont en parallèle jusqu'à l'âge de 40 ans. Au-delà de cet âge les deux courbes divergent considérablement. C'est l'effet générations qui est à l'origine de cette divergence. En effet au-delà de 40 ans le taux de fécondité est faible. Son cumul avec les autres taux n'est pas de nature à rehausser sensiblement le niveau de la courbe des taux de fécondité cumulés.

2 Descendance des femmes mariées, veuves ou divorcées (M.V.D)

On envisage d'analyser dans ce qui suit la parité moyenne des femmes (M.D.V) par niveau d'instruction et par gouvernorat. L'objectif recherché est de montrer l'effet du niveau d'instruction et de la disparité régionale sur la parité moyenne par femme (M.V.D)

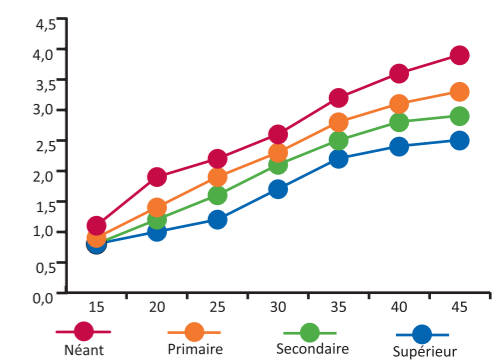
a. Parité moyenne des femmes (M.V.D) par niveau d'instruction

Il est généralement admis qu'il y a une relation entre l'instruction et la fécondité.

envisage d'analyser les descendance atteintes par groupe d'âge des femmes mariées, veuves ou divorcées selon leur niveau d'instruction.

A quelques exceptions près, le nombre moyen d'enfants augmente en fonction de l'âge de la mère mais avec un rythme d'évolution qui diffère selon le niveau d'instruction de la femme. Ceci veut dire qu'à âge égal le nombre moyen d'enfants par femme dépend de son niveau d'instruction. Manifestement, à âge égal plus le niveau d'instruction augmente plus la parité moyenne par femme diminue.

Graph 5 : Descendance par âge selon le niveau d'instruction de la femme



A titre d'exemple, la femme sans instruction arrive à mettre au monde environ 2 enfants avant d'atteindre 30 ans, âge relativement assez précoce. Alors ce n'est pas le cas pour les autres niveaux d'instruction. Les femmes du niveau Primaire ou Secondaire sont aux environs de 2 enfants entre l'âge 30 et 34 ans et la femme du niveau Supérieur n'a environ 2 enfants qu'entre les âges 35 et 39 ans. Rappelons que l'indice synthétique de fécondité qui assure le remplacement des générations est de l'ordre de 2.1 enfants.

La descendance finale diffère selon le niveau d'instruction. Plus le niveau d'instruction augmente plus elle baisse. Elle est de 3.9 enfants pour les femmes sans instruction, de 3.3 pour celles du niveau primaire, de 2.9 pour celles du niveau secondaire, de 2.5 seulement pour les femmes du niveau supérieur et de 3.4 enfants par femme pour l'ensemble des femmes mariées, veuves ou divorcées. Remarquons en fin qu'à partir de 40

C'est-à-dire que l'instruction est un facteur discriminant de fécondité. De ce fait, on

Tableau 7 : Descendance par âge selon le niveau d'instruction de la femme

Groupe d'âge	Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme				
	Neant	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
15-19	1.1	0.9	0.8	0.8	0.9
20-24	1.9	1.4	1.2	1.0	1.3
25-29	2.2	1.9	1.6	1.2	1.6
30-34	2.6	2.3	2.1	1.7	2.1
35-39	3.2	2.8	2.5	2.2	2.7
40-44	3.6	3.1	2.8	2.4	3.0
45-49	3.9	3.3	2.9	2.5	3.4